

Projet jurassien d'un catalogue d'actions exemplaires de santé au travail

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes
Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **66 (2008)**

Heft 3: **Santé, travail et séniors**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-142127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROJET JURASSIEN D'UN CATALOGUE D'ACTIONS EXEMPLAIRES DE SANTÉ AU TRAVAIL

Le catalogue d'actions exemplaires du canton du Jura présente ainsi des exemples réussis d'applications de la santé au travail, autant du point de vue des employé-e-s (l'amélioration de leur santé) que de l'entreprise (amélioration de l'atmosphère de travail, de la créativité, de la productivité, etc.).

Dans le monde du travail, on constate que la promotion de la santé peut avoir des répercussions économiques intéressantes. Cela est notamment dû à la relation positive existante entre des conditions de travail saines et le rendement économique de l'entreprise. Le retour sur investissement peut être réalisé rapidement, car les mesures entreprises ne nécessitent pas forcément de beaucoup de moyens financiers au départ.

Ce projet a été mené par le service de la santé publique du canton du Jura avec la collaboration d'Equiterre.

SITUATION DE DÉPART

En préambule, l'idée du «catalogue d'actions exemplaires de santé au travail» est une des actions issues du forum représentatif de la société civile jurassienne (partis politiques, syndicats, chambre de commerce et de l'industrie, milieu de la santé, etc.) et d'agenda 21 local, *Juragenda21*. Elle a notamment été portée par M. Jean Parrat, hygiéniste du Canton du Jura et approuvée par le Gouvernement jurassien.

En parallèle, dans le Canton du Jura, un groupe de travail interdisciplinaire a été constitué dans le but de suivre le projet de catalogue (élaboration, apports d'exemples, diffusion, etc.).

LES OBJECTIFS DU PROJET

Dans sa démarche, *Juragenda21*, avec comme fil rouge la promotion de la santé et de la qualité de vie, la République et Canton du Jura souhaite promouvoir la santé au travail, notamment en encourageant le secteur public et privé, à développer des projets favorisant la santé de leurs employé-e-s. L'idée est donc de sensibiliser le monde professionnel à cette problématique par le biais d'un catalogue présentant des «bonnes pratiques» et ayant mesuré le retour sur investissement, via internet.

L'objectif, une fois ce catalogue constitué et illustré par des exemples concrets et chiffrés, est de le promouvoir et de donner les moyens aux PME d'appliquer certaines de ces mesures. Il sera ensuite alimenté par de nouvelles expériences, d'où l'intérêt du site Internet qui présente en effet l'avantage de pouvoir être modifié et complété au fil du temps tout en permettant une large diffusion.

Les PME ont rarement les moyens de mettre en place de grands projets de santé au travail (via des entretiens spécifiques, des méthodologies, etc.) et la question du coût/bénéfice se pose régulièrement.

Le catalogue se décline autour des thèmes en lien avec la santé au travail (horaires de travail, ergonomie, accidents, alcool, services offerts aux employés, violence). Les thèmes présentés ont été sélectionnés en fonction de la vulnérabilité particulière des personnes approchant la fin de leur carrière (les plus de 50 ans), relativement à certaines conditions de travail non favorables à la santé. Elles s'appliquent dans le domaine de la gestion des risques (accidents) et de la santé physique, de l'aménagement du temps de travail, des services aux employé-e-s et de la prévention contre les maladies à forte prévalence.

GROUPES-CIBLES

Les groupes-cibles concernent les entreprises privées et services publics de la Suisse latine. Le catalogue ne se limite pas aux cheffes et chefs d'entreprises et responsables du personnel mais il est destiné à toute personne qui souhaite améliorer son cadre de travail ainsi qu'à toute personne désirant se renseigner et s'informer sur la santé en entreprise. Il vise également à sensibiliser particulièrement le monde du travail aux problématiques que connaissent les collaboratrices et collaborateurs âgés de plus de cinquante ans.

MÉTHODOLOGIE

Ce catalogue aurait dû être finalisé en 2005 et sa promotion aurait dû être assurée durant le courant de l'année 2006. Cependant, la finalisation des fiches a eu lieu qu'en fin d'année 2007. Cet important décalage dans le calendrier peut s'expliquer par :

- > Une mauvaise estimation du temps nécessaire à la réalisation de ce projet et notamment à la recherche d'exemples concrets, si possible chiffrés.
- > Une collaboration laborieuse avec les entreprises (pour avoir la bonne personne de contact, pour obtenir les informations, pour les faire valider puis pour finaliser les contrats sur la diffusion des données).

Ces différentes difficultés rencontrées lors de la réalisation de ce projet n'ont toutefois pas altéré la qualité de ce catalogue. L'importance de ce catalogue a par ailleurs été relevée à de nombreuses reprises, notamment dans le cadre du Forum intercantonal du programme 50+ santé des 4 et 5 juin 2007 à Lausanne et a suscité l'intérêt de plusieurs partenaires (par exemple le Canton de Genève).

Le catalogue d'une trentaine de fiches sera accessible sur Internet sur le site du canton du Jura (www.juragenda21.ch) ainsi que sur celui du programme 50 + santé (www.50plussante.ch) à l'automne 2008.

RECOMMANDATIONS

Dans l'ensemble du catalogue, la thématique de l'âge a été traitée dans sa globalité, d'un point de vue physique mais aussi psychique. De plus, les aspects positifs de l'âge ont été largement mis en avant. La littérature concernant les travailleur-euse-s vieillissant-e-s traite principalement de l'absence de déficience qui péjorerait lourdement la qualité du travail. Ce qui n'exclut pas des baisses compensées par des stratégies de travail acquises avec l'expérience. Il ressort des diverses enquêtes menées en Suisse et à l'étranger l'incidence des conditions de travail antérieures sur la santé des travailleur-euse-s vieillissant-e-s qui, par

leur plus grande vulnérabilité, agissent comme les révélateurs d'une situation néfaste. Ainsi, les mesures prises pour soulager ces employés profitent à l'ensemble de leurs collègues.

La rentabilité économique et l'efficacité sont des facteurs prépondérants dans le monde professionnel. Dans ce milieu, la promotion de la santé est souvent perçue comme nécessitant de lourds investissements. Or, promouvoir la santé au travail peut, dans de nombreux cas, améliorer le rendement. Partant de ce constat, il paraît indispensable, pour inciter aussi bien le secteur privé que public, de proposer des exemples d'aménagement simples à mettre en place et procurant un retour sur investissement.

QUELQUES CHIFFRES...

1/3

C'est le nombre de travailleur-euse-s déclarant avoir un problème de santé lié au travail, selon une étude européenne¹.

4,2 milliards de francs ou 1,2% du PIB

C'est le montant de la facture payée par les Suisses pour le stress ressenti au travail selon une étude du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)².

Entre 6 et 12 milliards de francs

C'est l'addition des coûts directs (frais hospitaliers par exemple) et indirects (baisse de la productivité) des mauvaises conditions de travail en Suisse³.

1,2 milliards de francs

C'est le montant des coûts directs dus aux accidents et maladies professionnels reconnus, soit ce qui est supporté par l'employeur-euse par l'intermédiaire de l'assurance-accidents professionnelle (absences et frais de traitement)⁴. Mais cela exclut les coûts des maladies professionnelles non-reconnues qui sont pris en charge par les assurances-maladies et estimés à plusieurs milliards⁵.

Entre 200 et 220

C'est le nombre d'accidents mortels du travail en Suisse par an.

Plus de 500

C'est le nombre probable de décès dus à des cancers contractés suite à de mauvaises conditions de travail en Suisse par an⁶.

¹ Paoli P. et Merllié D., Troisième enquête pour les conditions de travail, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2000.

² Ramaciotti D. et Perriard J., Le coût du stress en Suisse, Secrétariat d'Etat à l'économie, 2000.

³ Conne-Perréard E., Gardon M.-J., Parrat J. et Usel M., Effets des conditions de travail défavorables sur la santé des travailleurs et leurs conséquences économiques, Conférence romande et tessinoise des offices cantonaux de protection des travailleurs, 2001.

⁴ ibid

⁵ Conne-Perréard E., Gardon M.-J., Parrat J. et Usel M., Effets des conditions de travail défavorables sur la santé des travailleurs et leurs conséquences économiques, Conférence romande et tessinoise des offices cantonaux de protection des travailleurs, 2001.

⁶ Lampert O. et Zimmermann E., Travail et Santé, Office fédéral de la Statistique, 2003.

1,1 million, soit 15% de la population suisse, soit 15 fois la population du Jura
C'est le nombre de personnes actives qui décèdent à la suite d'accidents ou de maladies du travail chaque année dans le monde⁷.

4%

C'est la part du produit national brut (PNB) mondial associée aux coûts de la santé liés au travail, selon le Bureau International du Travail⁸.

CONCLUSION

Sur la base du catalogue, il s'agit de sensibiliser le monde professionnel au domaine de la santé au travail et d'inciter les personnes responsables à s'engager en faveur de la santé de leurs collaboratrices et collaborateurs, notamment pour les personnes de cinquante ans et plus.

⁷ Dr. Jukka Takala, Introductory report of the international labour office, International labour office, 1999.

⁸ Dr. Jukka Takala, Introductory report of the international labour office, International labour office, 1999.